



Revue Internationale Volontariat et Sociétés

Revue
Internationale
Volontariat et
Sociétés



VOLONTARIAT

Vol 1, n°1, décembre 2024,
E-ISSN: 3079 - 3750, ISSN: 3079-3750
Publication annuelle

AGENCE NATIONALE DE VOLONTARIAT AU TOGO
Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

Vol 1, n°1, décembre 2024, E-ISSN: 3079 - 3750, ISSN: 3079-3750



Revue **I**nternationale **V**olontariat et **S**ociétés

Publication annuelle

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

01BP 2801 LOME – TOGO
Tél (228) 22 25 57 07 / (228) 90 38 07 04 / (228) 99 17 17 86
Email : rivos@togoanvt.org

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur Général

Dr Omar AGBANGBA, Directeur de l'ANVT, Togo

Directeur de publication

Dr Yentougle MOUTORE, Maître de Conférences, Université de Kara (Togo)

Directeur scientifique

Professeur Komla SANDA, Université de Kara (Togo)

Rédacteur en chef

Dr Palakyem MOUZOU, Maître de Conférences, Université de Kara (Togo)

Responsable du secrétariat

Dr Abdel-Ganiou AGOUDA, ANVT, Togo

Assistants de rédaction

Dr Komitse Mawufemo ZOYIKPO, ANVT, Togo

M. Edem AGODE, ANVT, Togo

Dr Benjamin BANGANI, ANVT, Togo

Membres du comité scientifique

Pr Tamasse DANIOUÉ, Sociologie politique, Université de Lomé, Togo

Pr Cédric MAYRARGUE, Sciences Po Bordeaux, France

Pr ONIBON DOUBOGAN Yvette, Sociologue, Université de Parakou

Pr Cyprien Kofi AHLOU, Sociologie urbaine, Université de Lomé, Togo

Pr Tchilabalo Matchonna KPATCHA, Urologue andrologue, Université de Kara, Togo

Pr Gbati NAPO, Sociologue, Université de Lomé, Togo

Pr Boussanlègue TCHABLE, psychologie de l'éducation, Université de Kara, Togo

Dr Komla ADEVE, MC en gestion, Université de Kara, Togo

Dr Mimboab BAKPA, MC en linguistique, Université de Kara, Togo

Dr Essonam BINI, MC en philosophie éthique et morale, Université de Kara, Togo

Dr Fatoumata COULIBALY, MC en géographie, université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali

Dr Taméon Benoît DANVIDE, Maître de Conférences, EAMAU, Togo

Dr Nadjombé GBEOU-KPAYILE, MC en droit public, Université de Kara, Togo

Dr Assogba GUEZERE, MC en Géographe, Université de Kara, Togo

Dr Koffi KPOTCHOU, MC en sociologie, Université de Lomé, Togo

Dr Yentougle MOUTORE, MC en sociologue, Université de Kara

Dr Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences en linguistique, Université de Kara (Togo)

Dr Eralakaza OURO BITASSE, MC en Sociologie, Université de Kara, Togo

Dr Mikémina PILO, MC en économie agricole, Université de Kara, Togo

Dr SOUHO Tiatou, MC en biologie moléculaire, Université de Kara, Togo

Dr Essohouna TANANG, MC en histoire contemporaine, Université de Kara, Togo

Dr Tamegnon YAOU, MC en sociologie, Université de Kara, Togo

Membres du comité de lecture

Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, Université de Kara, Togo

Pr Tchaa BOUKPESSI, Université de Lomé, Togo

Pr KABORE Bernard, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Pr NAPO Gbati, Université de Lomé, Togo

Dr MC AZIALE Komlan Agbetoézian, Université de Kara, Togo

Dr MC KABA Essodinamodom, Université de Kara, Togo

Dr MC MAGNETINE Assindah, Université de Kara, Togo

Dr MC YAOU Tamégnon, Université de Kara, Togo

Dr MC ZONGO Mahamadou, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Dr MA HOUEDIN Bernabe, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dr MA GBENOU Vidjannagni Victorin, Université d'Abomey Calavi, Bénin

Dr MA DAHÉ Youldé Stéphane, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr SAWADOGO Abdoulaye, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Dr TAKOUGNADI Yoma, Université de Kara, Togo

Dr DANSOIP Gountante, Université de Kara, Togo

Dr TCHELEGUE Nadiédjoh, Université de Kara, Togo

M. Edem AGODE, Expert en volontariat et citoyenneté, Togo

POLITIQUE EDITORIALE

(Version anglaise à la fin de ce texte)

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS) ouvre la voie à la diffusion des travaux originaux sur le volontariat et l'engagement citoyen mais aussi les thématiques connexes. Les travaux soumis peuvent traiter des questions théoriques ou être le résultat des analyses empiriques ou épistémologiques. La revue publie également les travaux des professionnels sous forme de rapport d'intérêt publique ou encore de récit de vie ou expériences originales sur le volontariat et l'engagement citoyen.

Argumentaire

Le volontariat est la forme d'engagement social la plus ancrée dans toutes les sociétés et civilisations (UNV, 2015)¹. Il participe à la construction d'une citoyenneté active et contribue à l'appropriation par les citoyens des enjeux et défis du développement durable. Lorsqu'il est intégré aux politiques de développement, le volontariat contribue à faire progresser les objectifs prioritaires nationaux et internationaux, parmi lesquels l'éducation, la santé, la gouvernance, la réduction de la pauvreté, l'emploi, l'eau et l'assainissement, l'alimentation, la sécurité et la paix, l'environnement, la jeunesse, l'égalité des sexes et l'inclusion sociale. Anticipant les débats sur le programme de développement pour l'après-2015, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 67/138, a demandé au programme des Volontaires des Nations Unies d'élaborer un plan d'action à l'intention des Etats membres qui souhaiteraient, pour la décennie à venir et au-delà, intégrer davantage le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement. Dans le rapport de synthèse du Secrétaire Général des Nations unies du 4 décembre 2014, le volontariat est défini comme un moyen puissant et transversal dans la mise en œuvre des ODD d'où l'implication d'un multi-acteur à l'instar des organisations de volontariat dans la mise en œuvre des ODD.

Toute société est traversée par la question de l'engagement de sa jeunesse. Par leur engagement volontaire, les jeunes jouent un rôle certain dans la dynamisation de la société civile et dans la mise en œuvre des projets de développement durable dans des champs très divers. UN Volontaires (2015) affirme que le désir d'engagement citoyen des jeunes est particulièrement fort et constitue un levier de développement puissant et positif pour le continent. Des cadres d'opportunités et d'échanges, des déclarations internationales voire des commémorations sont consacrées au volontariat en Afrique. Les programmes, politiques et législations nationales en matière de volontariat sont de plus en plus courants dans le contexte africain et du monde entier. Ils constituent des outils importants pour les gouvernements non seulement pour faciliter l'engagement volontaire mais aussi pour faciliter l'insertion

¹ UN Volontaires, 2015, *Rapport sur la situation du 2015 volontariat dans le monde : Transformer la gouvernance*, Washington, PNUD.

socioprofessionnelle et économique des jeunes. L'enjeu de tout ceci, selon Lefèbvre M. (2008)², est de s'assurer que le volontariat ne soit aucunement pas une politique supplétive à la question de l'emploi des jeunes mais un moyen incitatif de participation aux solutions de développement national (SCAPE, 2013).

Par l'engagement des jeunes au profit de leurs communautés, ceux-ci profitent de leur expérience pour développer leur réseau, renforcer leurs capacités personnelles et professionnelles. Le volontariat constitue pour la personne qui s'engage, un double parcours à la fois d'engagement personnel et professionnalisant. Évoluant au sein d'une association, d'un organisme public, d'une collectivité territoriale, le volontaire met à l'épreuve les savoirs acquis, développe le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Tous ces éléments sont autant d'atouts dans son parcours post-volontariat.

On ne peut parler du volontariat sans parler des mobilités croisées utiles au renforcement de la coopération internationale et au renouvellement des relations entre pays. Elles favorisent une meilleure connaissance mutuelle, la déconstruction de préjugés, l'acquisition de compétences, etc. Les liens tissés entre les jeunes préparent les collaborations de demain. Les questions de mobilité sont également au cœur de toute stratégie nationale de volontariat et sont à mettre en face des enjeux autour de la construction des identités nationales, sous-régionales et continentales.

Au demeurant, le regain d'intérêt constaté auprès des gouvernants, des pouvoirs publics, des organisations de volontariat/des volontaires, de la société civile, des penseurs et chercheurs, du secteur privé (...) et la dynamique que cela implique, mettent le volontariat au cœur des réflexions et des débats à différents niveaux. Il y a lieu, à travers les analyses et les recherches scientifiques, de questionner le volontariat et plus globalement l'engagement citoyen et son lien avec les enjeux émergents qu'ils soient nationaux, sous-régionaux et internationaux.

Il est nécessaire que l'on s'intéresse à la transversalité du volontariat, son évolution et sa dynamique à travers le temps et l'espace, son positionnement comme forme d'engagement et de participation citoyenne et de composante essentielle du développement, de la paix et de la cohésion sociale, sa place dans le développement du capital humain et socioprofessionnel du jeune (transformation et insertion du jeune), sans oublier les enjeux liés à l'évaluation de sa contribution (outils, méthodes et preuves), la valorisation ou formalisation du volontariat traditionnel ou communautaire, sa reconnaissance, etc. De même, de nombreux défis se posent, entre autres : la réduction des espaces relevant de la société civile, la baisse des investissements en faveur du volontariat, les inégalités d'accès aux nouvelles technologies, les lacunes dans la recherche et les données sur le volontariat et l'aggravation des préoccupations suscitées par la sécurité et la protection des volontaires, notamment dans des contextes de crises, les

² Lefèbvre M., 2008, « L'évaluation des savoirs scientifiques : modalités et enjeux », pp. 299-316, in : Schöpfel J., dir., *La publication scientifique : analyses et perspectives*, Paris, Hermès.

cadres politiques, stratégiques, institutionnels et opérationnels de promotion et de gestion du volontariat, la décolonisation du volontariat, etc.

Le volontariat et l'ensemble des questions qu'il soulève impliquent, tant à l'échelle nationale qu'internationale, la nécessité impérieuse pour les gouvernements, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire, les médias et les acteurs multinationaux, notamment les entités des Nations Unies, de reconnaître, promouvoir, faciliter et intégrer plus rapidement le volontariat comme valeur commune et transversale. Et c'est pour éclairer les communautés sur le volontariat comme une des formes d'expression de l'engagement citoyen, prise dans sa diversité, sa richesse, dans toutes ses dimensions (générales que spécifiques) que la *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* se propose de fédérer les réflexions, les recherches et les travaux scientifiques sur la question. Elle sert de plateforme centrale pour la diffusion de recherches, de bonnes pratiques et d'analyses critiques dans le domaine du volontariat en plein essor. En effet, la revue scientifique dédiée au volontariat répond à la nécessité de mettre en lumière l'importance du volontariat en fournissant des données empiriques, des études de cas et des analyses théoriques, contribuant ainsi à la crédibilité de ce champ d'étude, à la diffusion des connaissances dans ce domaine spécifique, sa reconnaissance et sa valorisation. L'initiative répond donc à un besoin crucial, celui de fournir à la société une plateforme pour la recherche, la discussion et la diffusion des connaissances dans ce domaine vital, y compris les volontaires, les organisations de volontariat, la société civile, les décideurs, les partenaires, etc. Il s'agit à la fois de contribuer à élever les normes de qualité de la recherche sur le volontariat, en favorisant des méthodologies solides, une analyse critique et une évaluation rigoureuse des résultats. Ses axes de recherche sont dynamiques mais se structurent essentiellement en cinq (05) trois axes :

- **Axe 1 : L'engagement citoyen au service du développement**

Cet axe rassemble les recherches globalement centrées sur l'engagement citoyen et le développement. Les recherches classées dans cet axe doivent lire l'impact de l'engagement citoyen sur le développement de la société mais aussi le développement individuel. Elles peuvent aborder la dynamique des relations sociales, les mutations socio-économiques en fonction des spécificités et formes du volontariat.

- **Axe 2 : La dynamique du volontariat : formes et évolution**

Cet axe interroge les nouvelles formes du volontariat aujourd'hui par comparaison aux formes traditionnelles du volontariat. Les textes dans cet axe doivent analyser les fonctions que remplissent le volontariat dans les sociétés modernes mais aussi les différents acteurs et leur rôle dans le développement du volontariat. Les propositions peuvent porter également sur les structures incubatrices du volontariat, leur fonctionnement ainsi que leur stratégie résiliente face aux mutations socio-économiques et culturelles.

- **Axe 3 : L'engagement citoyen et l'insertion des jeunes**

On peut sans doute faire un rapprochement sur l'insertion socioprofessionnelle et l'engagement citoyen entendu que l'engagement citoyen est souvent une immersion dans la vie professionnelle et permet ainsi à l'acteur de développer son réseau professionnel, ses expériences et ses initiatives privées. Les propositions attendues dans cet axe porteront réflexions sur les mécanismes d'insertion professionnelle des acteurs qui s'engagent mais aussi les formes et fonctions d'engagement citoyen.

- **Axe 4 : La politique et la gouvernance du volontariat**

Les propositions dans cet axe s'articuleront autour du cadre législatif de l'engagement citoyen en abordant les textes qui encadrent l'engagement citoyen sous toutes ses formes. Les propositions pourraient faire l'état des lieux des crises liées à l'engagement citoyen et au volontariat en analysant les faiblesses du cadre juridiques et institutionnels.

- **Axe 5 : Le soutien et le plaidoyer pour la reconnaissance du volontariat**

En dépit de l'importance que beaucoup d'État accordent au volontariat, il ne reste pas moins que leur reconnaissance et leur institutionnalisation peut poser des problèmes quant à l'agencement avec les acquis institutionnels. C'est ce qui justifie que le volontariat évolue souvent dans des cadres informels ou sans couverture institutionnelle. Et même lorsqu'elle est institutionnalisée, il est marqué par un faible appui du gouvernement. Les recherches peuvent ainsi aborder les différentes Stratégies de plaidoyers pour légitimer et légaliser le volontariat.

Publications

La *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* est éditée par l'agence nationale du volontariat au Togo C'est une revue annuelle organisée pour chaque numéro autour d'une thématique précise qui donne son titre à son volume. Il comporte toutefois une rubrique pour les articles varia.

L'évaluation se fait triple aveugle.

Le temps d'évaluation va de 03 à 06 mois à compter de la réception de l'article et comporte trois niveaux :

Le premier niveau où le texte est retenu avec des modifications majeures. Dans ce cas il est soumis aux mêmes auteurs après le retour de correction. L'interaction se poursuivra jusqu'à ce qu'un avis favorable de publication en l'état soit émis par les 03 évaluateurs désignés.

Le second niveau où le texte est rejeté. S'il est rejeté par deux auteurs sur 03, il ne pourra continuer le processus de publication.

Le troisième niveau où il est rejeté par un évaluateur sur les 03. Le texte sera soumis à un 4^e évaluateur. Si l'avis est défavorable le processus ne pourra continuer.

Chaque numéro paraît au mois de décembre de chaque année. Les propositions de publication doivent parvenir à la direction de la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)** au plus tard en mars de chaque année.

Préconisation aux auteurs :

Quelques règles sont à suivre dans la présentation des articles à publier dans la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)**. Le respect de ses consignes est obligatoire. Le non-respect conduit à un rejet systématique de l'article. Un modèle de présentation de l'article est annexé.

Règles de base

Le document doit être fourni sous word au format .doc. Pour un article, il doit compter entre environ 30 000 signes et 50 000 signes (espaces compris). Pour les ouvrages, il doit compter entre 350 000 et 700 000 signes (espaces compris)

Les articles doivent comporter un chapeau composé d'un titre ne dépassant pas 20 mots ; le/les noms des auteurs, leur affiliation institutionnelle, leur adresse mail ; un résumé de 1000 signes (espaces compris), de 05 mots clés au maximum. Les mots clés doivent être soigneusement soignés parce qu'ils serviront à l'indexation de l'article. La traduction anglaise du chapeau est vivement recommandée.

Les travaux qui seront fournis avec les schémas, les graphiques, tableaux ou images devront respecter une qualité minimale de 300 dpi. Ces éléments doivent être envoyés en fichiers séparés au texte principal.

Les références bibliographiques et les références aux sources sont données en notes de lecture, placées en fin de texte. On peut également accepter des orientations bibliographiques en fin d'article.

Présentation générale du manuscrit à soumettre

Le manuscrit à soumettre à la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)** pour publication doit respecter les standards scientifiques pour ce qui est des articles. Il doit comporter un résumé, l'identité et l'adresse de/des auteur(s), une introduction, un développement qui doit préciser clairement la démarche méthodologique et thoriques (pour les travaux qui le nécessite), une conclusion. Il n'est pas exclu que soit accepté les spécificités de présentation en fonction de la nature de la recherche.

Les propositions reçues peuvent prendre la forme des articles scientifiques ou de synthèse, des notes de recherche, des méta-analyses, des communications dans des congrès ou poster de conférences, les rapports d'expertise, etc.

Typographie

Police des caractères et mise en forme des paragraphes :

Times New Roman, taille de caractères 12, avec un interligne de 1,5 pour le corps du texte ; taille 9 pour les notes, avec interligne simple. Justifier les textes, y compris pour les notes.

Aucun retrait ni à gauche, ni à droite du texte, sauf en ce qui concerne les citations longues (0,5 cm de retrait à gauche, texte en caractère de taille 10). Les titres des paragraphes doivent être rédigés en minuscules.

* Caractères gras pour le premier niveau, taille 12 au lieu de 11, sans retrait de ligne

* Caractères gras pour le second niveau, taille 11, sans retrait de ligne

* Caractères italiques pour le troisième, taille 11, retrait de 0,5 cm.

Les noms et prénoms de tous les auteurs et des références citées seront tous écrits en minuscules, seules les initiales en majuscules.

Les références bibliothèques dans le texte seront citées comme suit :

Selon A. Lamboni (2023 : 14) « la syntaxe sera rigoureusement respectée pour éviter le rejet de l'article ». Si le référencement se situe à la fin de la citation, il sera présenté comme suit : (A. Lamboni, 2023 : 75).

Notes

Les notes doivent être placées en bas de page et en numérotation continue.

En bas de page, insérer un espace insécable [Ctrl+Maj.+barre d'espace] entre l'appel de note et le début de la note. Le texte des notes (taille 9, interligne 1,0) devra être justifié, sans retrait de première ligne.

Références bibliographiques, sources et Bibliographie

Les auteurs classés par ordre alphabétique. Nom de l'auteur en petites majuscules, suivi d'une virgule ; puis prénom (en toutes lettres, ou initiale suivie d'un point) ; le titre en italique, suivi du lieu, de la maison d'édition et de l'année d'édition. Tous ces éléments étant séparés par une virgule.

– Dans le cas de textes tirés d’ouvrages collectifs, d’éditions, de traductions : titre de l’article entre guillemets, indiquer « in », puis le titre de l’ouvrage en italique, puis le nom du directeur suivi de (dir.), de l’éditeur suivi de (éd.) ou du traducteur précédé par trad. et d’un espace insécable.

Exemple : Moutoré, Y., « mettre le titre entre guillemet dans le cas d’un texte tiré d’un ouvrage », in *Les cahiers des politiques urbaines en Afrique*, Moutoré (dir.), Kara, Université de Kara, 2023, p. 1-3.

Version anglaise

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS) opens the way to the dissemination of original work on volunteering and civic engagement, as well as related themes. Submissions may deal with theoretical issues or be the result of empirical or epistemological analyses. The journal also publishes the work of professionals in the form of public interest reports, life stories or original experiences on volunteering and civic engagement.

Context

Volunteering is the most deeply rooted form of social commitment in all societies and civilisations (UNV, 2015). It helps build active citizenship and contributes to citizens' ownership of the issues and challenges of sustainable development. When integrated into development policies, volunteering helps to advance national and international priorities, including education, health, governance, poverty reduction, employment, water and sanitation, food, security and peace, the environment, youth, gender equality and social inclusion. In anticipation of the discussions on the post-2015 development agenda, the United Nations General Assembly, in its resolution 67/138, requested the United Nations Volunteers programme to develop an action plan for Member States interested in further integrating volunteerism into peace and development activities for the next decade and beyond. In the UN Secretary General's summary report of 4 December 2014, volunteering is defined as a powerful and cross-cutting means of implementing the SDGs, hence the involvement of a multi-actor such as volunteer organisations in the implementation of the SDGs.

The commitment of young people is an issue that runs through every society. Through their voluntary commitment, young people play a key role in revitalising civil society and implementing sustainable development projects in a wide range of fields. UN Volunteers (2015) states that young people's desire for civic engagement is particularly strong and constitutes a powerful and positive development lever for the continent. Frameworks of opportunities and exchanges, international declarations and even commemorations are devoted to volunteering in Africa. National volunteering programmes, policies and legislation are increasingly common in the African and global context. They are important tools for

governments not only to facilitate voluntary engagement but also to facilitate the socio-professional and economic integration of young people. According to Lefèbvre M. (2008), the challenge here is to ensure that volunteering is not just a policy to supplement the issue of youth employment, but a means of encouraging participation in national development solutions (SCAPE, 2013).

By getting young people involved in their communities, they benefit from their experience to develop their network and strengthen their personal and professional capacities. For those who commit themselves to volunteering, it is a twofold process of commitment and involvement.

Working for an association, a public body or a local authority, volunteers put the knowledge they have acquired to the test, developing their knowledge, know-how and interpersonal skills. All these elements are assets in their post-volunteer career.

We can't talk about volunteering without mentioning cross-border mobility, which helps to strengthen international cooperation and renew relations between countries. They help people to get to know each other better, break down prejudices, acquire skills and so on. The links forged between young people pave the way for tomorrow's collaborations. Mobility issues are also at the heart of any national volunteering strategy and need to be set against the challenges of building national, sub-regional and continental identities.

The renewed interest shown by governments, public authorities, voluntary organisations/volunteers, civil society, thinkers and researchers, the private sector (...) and the dynamic that this implies, place volunteering at the heart of reflections and debates at various levels. Through analysis and scientific research, there is a need to question volunteering and, more generally, civic engagement and its link with emerging issues at national, sub-regional and international levels.

We need to look at the cross-cutting nature of volunteering, its evolution and dynamics over time and space, its position as a form of civic engagement and participation and an essential component of development, peace and social cohesion, its place in the development of young people's human and socio-professional capital (transformation and integration of young people), not forgetting the issues involved in assessing its contribution (tools, methods and evidence), the valorisation or formalisation of traditional or community volunteering, its recognition, etc. There are also many challenges, including: the shrinking of civil society spaces, the decline in investment in volunteering, inequalities in access to new technologies, gaps in research and development, and the lack of a common approach to volunteering. There are also a number of challenges, including: the shrinking of civil society; the decline in investment in volunteering; inequalities in access to new technologies; gaps in research and data on volunteering; growing concerns about the safety and protection of volunteers, particularly in crisis situations; the political, strategic, institutional and operational frameworks for promoting and managing volunteering; the decolonisation of volunteering, etc.

Volunteering and all the issues it raises mean that, at both national and international level, there is a pressing need for governments, civil society, the private sector, academia, the media and multinational players, particularly United Nations entities, to recognise, promote, facilitate and integrate volunteering more rapidly as a common, cross-cutting value. It is in order to enlighten communities about volunteering as one of the forms of expression of civic commitment, in all its diversity, richness and dimensions (both general and specific) that the *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* proposes to federate reflection, research and scientific work on the issue. It serves as a central platform for the dissemination of research, good practice and critical analysis in the rapidly expanding field of volunteering. Indeed, the scientific journal dedicated to volunteering responds to the need to highlight the importance of volunteering by providing empirical data, case studies and theoretical analyses, thus contributing to the credibility of this field of study, the dissemination of knowledge in this specific area, and its recognition and valorisation. The initiative therefore responds to a crucial need, that of providing society with a platform for research, discussion and the dissemination of knowledge in this vital field, including volunteers, voluntary organisations and the general public.

It aims to contribute to raising the quality standards of research on volunteering, by promoting sound methodologies, critical analysis and rigorous evaluation of results. Its lines of research are dynamic but are essentially structured into five (05) three axes:

- Axis 1: Civic engagement for development

This area brings together research focusing on civic engagement and development. Research in this area must examine the impact of civic engagement on the development of society and also on individual development. It can address the dynamics of social relations and socio-economic change in relation to the specific features and forms of volunteering.

- Axis 2: The dynamics of volunteering: forms and changes

This area looks at new forms of volunteering compared with traditional forms of volunteering. Texts in this area should analyse the functions that volunteering fulfils in modern societies, as well as the different players and their role in the development of volunteering. Proposals may also focus on the structures that incubate volunteering, how they operate and their resilience strategy in the face of socio-economic and cultural change.

- Axis 3: Civic involvement and integration of young people

There is undoubtedly a link between socio-professional integration and civic commitment, given that civic commitment often involves immersion in professional life and thus enables players to develop their professional network, experience and private initiatives. The proposals expected in this area will

focus on the mechanisms for professional integration of those who become involved, as well as the forms and functions of civic involvement.

- Axis 4: Volunteering policy and governance

The proposals in this area will focus on the legislative framework for civic engagement by addressing the texts that provide a framework for civic engagement in all its forms. The proposals could take stock of the crises linked to civic engagement and volunteering by analysing the weaknesses of the legal and institutional framework.

- Axis 5: Support and advocacy for the recognition of volunteering

Despite the importance that many states attach to volunteering, the fact remains that its recognition and institutionalisation can pose problems when it comes to fitting in with institutional achievements. This is why volunteering often takes place in informal settings or without institutional coverage. And even when it is institutionalised, it is marked by weak government support. Research can therefore look at different advocacy strategies to legitimise and legalise volunteering.

Publications

The journal *volontariat* is published by Togo's national volunteering agency. Each issue is organised around a specific theme, which gives the volume its title. There is also a section for miscellaneous articles.

Evaluation is carried out on a triple-blind basis.

The evaluation period lasts from 03 to 06 months from receipt of the article and comprises three levels:

The first level, where the text is retained with major modifications. In this case it is submitted to the same authors after the correction feedback. The interaction will continue until a favourable opinion for publication as is issued by the 03 designated reviewers.

At the second level, the text is rejected. If it is rejected by two out of 03 authors, it cannot continue the publication process.

At the third level, the text is rejected by one evaluator out of 03. The text will be submitted to a 4th reviewer. If the opinion is unfavourable, the process cannot continue.

Each issue is published in December of each year. Proposals for publication must reach the journal management by March of each year at the latest.

Advice to authors :

There are a few rules to follow when presenting articles for publication in the journal. Compliance with these guidelines is mandatory. Failure to do so will result in systematic rejection of the article. A model for the presentation of articles is attached.

Basic rules

The document must be provided in Word in .doc format. For an article, it should be between 30,000 and 50,000 characters long (including spaces). For books, it should be between 350,000 and 700,000 characters (including spaces).

Articles must include a heading with a title of no more than 20 words; the name(s) of the author(s), their institutional affiliation and their e-mail address; an abstract of 1000 characters (including spaces) and a maximum of 05 keywords. The keywords must be carefully chosen as they will be used to index the article. An English translation of the chapeau is highly recommended.

Any work supplied with diagrams, graphs, tables or images must be of a minimum quality of 300 dpi. These elements must be sent as separate files to the main text.

Bibliographical references and references to sources are given in reading notes at the end of the text. Bibliographic guidelines may also be accepted at the end of the article.

General presentation of the manuscript to be submitted

The manuscript to be submitted to the journal for publication must comply with scientific standards for articles. It must include an abstract, the identity and address of the author(s), an introduction, a development which must clearly specify the methodological and theoretical approach (for work which requires it), and a conclusion. Specific presentation requirements may be accepted depending on the nature of the research.

Proposals received may take the form of scientific articles or reviews, research notes, meta-analyses, papers presented at conferences or conference posters, expert reports, etc.

Typography

Font and paragraph layout:

Times New Roman, font size 11, with 12 point line spacing for body text; size 9 for notes, with 10 point line spacing. Justify text, including notes.

No indentation to the left or right of the text, except for long quotations (0.5 cm indentation to the left, size 10 font). Paragraph headings should be in lower case.

* Bold type for the first level, size 12 instead of 11, with no line indentation.

* Bold type for the second level, size 11, without line indentation.

* Italics for the third, size 11, indented 0.5 cm.

The surnames and first names of all authors and references cited should be written in lower case, with only the initials in upper case.

Library references in the text should be cited as follows:

According to A. According to A. Lamboni (2023: 14), "syntax must be rigorously observed to avoid rejection of the article". If the reference is at the end of the quotation, it will be presented as follows: (A. Lamboni, 2023: 75).

Notes

Notes should be placed at the bottom of the page and numbered consecutively.

At the bottom of the page, insert a non-breaking space [Ctrl+Shift+Spacebar] between the footnote and the beginning of the footnote. The text of the notes (size 9, 10 point line spacing) must be justified, without indenting the first line.

Bibliographical references, sources and Bibliography

Authors listed in alphabetical order. The author's surname in small capitals, followed by a comma; then the first name (in full, or initial followed by a full stop); the title in italics, followed by the place, the publishing house and the year of publication. All these elements are separated by a comma.

- In the case of texts taken from collective works, editions or translations: title of the article in inverted commas, indicate "in", then the title of the work in italics, then the name of the director followed by (dir.), the publisher followed by (ed.) or the translator preceded by trad. and a non-breaking space.

Example: Moutoré, Y., "mettre le titre entre guillemet dans le cas d'un texte tiré d'un ouvrage", in *Les cahiers des politiques urbaines en Afrique*, Moutoré (dir), Kara, Université de Kara, 2023, p. 1-3.

SOMMAIRE

L'ENGAGEMENT CITOYEN AUJOURD'HUI : CONTRAT SOCIAL OU VERTU, MOUTURE Yentougle	20
LANGUE, CITOYENNETE ET IDENTITE EN AFRIQUE : UN REGARD SOCIOLINGUISTIQUE, MOUZOU Palakyem	30
GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU VOLONTARIAT EN AFRIQUE FRANCOPHONE : UNE ETUDE DU CAS DU TOGO, AGBANGBA Omar et ZOYIKPO Komitse Mawufemo	39
VOLONTARIAT NATIONAL, VALORISATION DE LA CITOYENNETE ET SOCIALISATION DES JEUNES TOGOLAIS AUX VALEURS PROFESSIONNELLES, HUMAINES ET CIVIQUES, TCHELEGUE Nadiedjoh	50
EMERGENCE DES MISSIONS COLLECTIVES D'ENGAGEMENT CITOYEN A L'ANVT AU SERVICE DES COMMUNAUTES TOGOLAISES, BANGANI Nakordja et BABA Bamouni Kodjo	66
DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU TOGO : ANALYSE DE L'ORGANISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL A PARTIR DE L'EXPERIENCE DU CADRE DU CONCERTATION DES ORGANISATIONS DU VOLONTARIAT AU TOGO, AGOUDA Abdel-Ganiou	82
DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU SERVICE DE L'AGRICULTURE DURABLE AU TOGO, KPOTCHOU Koffi	104
ANALYSE GENRE DU PROGRAMME DE FORMATION DES VOLONTAIRES D'ENGAGEMENT CITOYEN DE L'ANVT, TOVIELEAGBE Djigbodji Akossiwa , ZOYIKPO Mawufemo et FARE Noufoh	123
L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES GROUPES D'ENTRAIDE DANS LES REGIONS DE SAVANES ET PLATEAUX AU TOGO, N'DJAMBARA Mahamondou et GOGOLI Esseyram Ablavi	136

L'ENGAGEMENT CITOYEN AU TOGO AUJOURD'HUI : CONTRAT SOCIAL OU VERTU

MOUTORE Yentougle

moutorey@yahoo.fr

Résumé

La littérature se densifie de plus en plus sur les politiques économiques d'amélioration des conditions de vie des populations. Cependant, elle perd souvent de vue le fait qu'aucun développement économique n'est possible sans un socle social sain, une conscience et une volonté collective forte et surtout cohérente. Les troubles sociaux et plus globalement les dysfonctionnements sociaux anéantissent tous les efforts de développement économique. Les intérêts individuels étant de plus en plus au-dessus de ceux collectifs, la chaîne de production de la société est disloquée et plus aucun développement collectif ne peut être pensé. C'est pourquoi l'objectif de cette recherche est de faire un diagnostic social des relations sociales et des comportements individuels pour montrer l'effritement social et l'incohérence sociétale. Elle s'appuie sur une recherche documentaire à partir des données bibliométriques en utilisant essentiellement scopus à travers les mots clés comme citoyenneté, collectif, engagement citoyen. Le traitement s'est fait dans le logiciel R 4.1.0 à l'aide du package bibliométrique à travers l'interface bilbioshiny pour construire un réseau agencé de citations et permettre l'analyse à partir des items. Les résultats montrent que le développement des intérêts individuels tue l'engagement citoyen. Il ressort que l'engagement citoyen doit être un construit social développé dès la socialisation primaire. Par défaut, les structures d'intégration à l'instar de l'ANVT servent de relais au développement de la citoyenneté dans les sociétés actuelles.

Mots clés : citoyenneté, contrat social, engagement citoyen, individualisation, vertu.

Abstract

The literature on economic policies to improve living conditions and populations is becoming increasingly dense. It often loses sight of the fact that no economic development is possible without a sound social foundation, a strong collective consciousness and will, and above all, consistency. Social unrest and, more generally, social dysfunction undermine all efforts at economic development. With individual interests increasingly taking precedence over collective interests, society's production chain is dislocated, and collective development is no longer conceivable. That's why the aim of this research is to carry out a social diagnosis of social relations and individual behaviours, in order to demonstrate social disintegration and societal incoherence. It is based on a documentary search based on bibliometric data, essentially using scopus through key words such as citizenship, collective, civic engagement. Processing was carried out in R 4.1.0 using the bibliometric package through the bilbioshiny interface to build an arranged network of citations and enable analysis based on items. The results show that the development of individual interests kills civic engagement. It emerges that civic engagement must be a social construct developed during primary socialization. By default, integration structures such as ANVT serve as relays for the development of citizenship in today's societies.

Key words: civic engagement, social contract, virtue, individualization, citizenship

Introduction

Ce qui paraissait relever de l'obligation morale il y a quelque temps semble aujourd'hui se positionner comme une question existentielle des sociétés modernes, engagées dans ce village planétaire bouleversée par l'introduction des technologies et innovations dans les habitudes quotidiennes. Bien que longtemps présenté aussi comme des règles implicites aux côtés de celles explicites et inscrites dans les textes fondamentaux des pays, des comportements individuels comme ne pas jeter les ordures à l'air libre, protéger le bien public, sont devenus des gestes si rares que leur respect paraît plutôt anormal.

La socialisation, supposée être l'instrument de fabrique du citoyen, ne semble plus aider à créer des sociétés, mais des individus ou des individualités. C'est à juste titre que des voix de sociologues s'élèvent de plus en plus pour inviter les pairs à étudier les entités territoriales aujourd'hui, non comme des sociétés, mais comme des agrégats d'individus. Comment est-on arrivé au déphasage entre les besoins de la société et les comportements individuels ? Là viendrait probablement le problème : l'individuation des comportements. Pourtant, dans l'un ou l'autre des sens, le collectif est le résultat de la somme des individualités (holisme) tout comme la somme des individualités crée le collectif (individualisme). Le problème se situerait dans le fait que les individualités sont de moins en moins fusionnelles du fait des intérêts de plus en plus divergents. Une société est un agrégat d'individus où les comportements individuels sont si agencés et si cohérents qu'elle forme l'harmonie, tout en créant un équilibre presque ou relativement parfait : comme on dirait une interdépendance des actions individuelles pour justifier l'approche fonctionnaliste absolue de Talcott Parsons. La problématique pourrait être comprise dans la rupture intergénérationnelle du fait des différentes perceptions d'une génération à l'autre et des difficiles adaptations et compréhension des modes de vie actuelle par les générations antérieures. Ceci justifie la crise générationnelle et les difficultés de transmission culturelle et culturelle. On dirait qu'« un certain ordre a été dérangé, et qu'il devrait se rétablir » (Bergson H., 1932 : 2).

La nouvelle génération ne trouverait pas de référence morale dans l'ancienne génération et serait en perte de vitesse dans leur construction identitaire, non pas du fait de la dualité ou du syncrétisme qui aurait été une richesse, mais du fait plutôt du déracinement et de la fracture morale.

L'erreur de la sociologie aujourd'hui, il faut insister, comme le pense beaucoup d'autres, est de tenter de comprendre la société ou d'étudier le fait social sur des territoires comme ils étaient des sociétés ou des sociations, alors qu'ils sont devenus des individualités. Comprendre un fait social revient à le lire à l'aune des logiques individuelles, étant entendu que le collectif est en perte de vitesse. Les sociétés actuelles n'ont plus de villes, mais des maisons ; elles n'ont plus de cités, mais des individus.

Le sociologue ne devrait plus étudier son objet comme exclusivement une société, mais comme des individualités dont la juxtaposition est difficile et la cohérence absente ; plus un tout uniforme comme un verre à boire, mais comme un éparpillement de verre cassé. La vertu, celle qui fusionnait les actions

des individus sur les territoires semble s'être effritée. C'est à juste titre que J-J. Rousseau (1972) se demandait déjà à son époque si être citoyen était une vertu ou un droit. Quand être citoyen se construit autour des valeurs, des règles explicites, leur violation est si facile, surtout lorsque la pénalisation est laxiste. Lorsqu'être citoyen devient une vertu, il semble se développer en l'homme un habitus constitué de valeurs morales soucieuses des besoins de la société beaucoup plus que des individualités.

On en est tenté de s'interroger sur l'élément trouble du développement de l'individualisme forcené et à tort ou à raison de questionner l'utilisation des TIC. Beaucoup trouverait le bouc émissaire parfait de la fracture spatiale et sociale, mais on serait poussé de croire avec Jean Jacques Rousseau que la démocratie comme construit politique n'est pas un facteur favorable à l'unicité des peuples. Pour lui, il est en effet « contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné » (Rousseau J. J., 1792 : 148) surtout dans le contexte urbain où le luxe crée les inégalités en développant les sociétés de l'entre-soi du fait que le « luxe corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession l'autre par la convoitise ; il vend la patrie à la mollesse à la vanité ; il ôte à l'État tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion » (Rousseau J-J., op. cit. : 150). Ce qui devrait guider toute action humaine, des gouvernants et de l'État en général et la vertu, qui est le principe de la République. Cette même vertu permet la construction du citoyen. Cet individu, marqué du sceau du civisme, de la vertu, de la morale, de la citoyenneté, pour qui le bénévolat, le volontariat, bref l'engagement citoyen, est non seulement un devoir, mais aussi et surtout une vertu.

Il semblerait plus facile aux riches d'être vertueux ou mieux d'être plus citoyen que les pauvres. En effet, les modes de vie urbaine des populations riches servent bien souvent de modèle de vie et de référence morale même avec leurs comportements les plus déviants. Cette influence morale fait croire que le bourgeois est de facto un citoyen et que le déviant serait davantage le pauvre que le riche. On est tenté de croire que les comportements des riches sont plus vertueux du fait du prestige qui les accompagne et de la tendance à un style dominant, influent et plus consciencieux. Sont en effet attribués aux riches des adjectifs qualificatifs, souvent pris pour des modèles de vie et de comportements presque irréprochables à côté des comportements antisociaux des populations de classes moyennes et pauvres qui seraient à la base du caractère anxiogène des territoires surtout urbains.

Cette situation sociale ne favorise pas l'expression de la citoyenneté et même bien avant la construction des citoyens au regard du développement de la méfiance collective. En témoigne la légitimation des clôtures de maison qui sont la principale matérialité de la fracture sociale et spatiale surtout en milieu urbain : d'une part pour fuir les agressions des personnes qu'on ne connaît pourtant pas et qu'on ne peut désigner, mais aussi garder l'anonymat dans la ville tout en recherchant en même temps la reconnaissance sociale ; l'habitat étant devenu le principal outil de reconnaissance et de valorisation sociale dans les sociétés actuelles. C'est ce qui justifie la pertinence de cette recherche qui, pour

comprendre le déclin de la citoyenneté dans les sociétés actuelles, analyse l'évolution du comportement à travers la littérature dans le temps qui fait l'état des lieux des relations sociales à chaque époque.

Pourtant, il faut douter du fait que la vertu serait le propre des riches surtout quand on s'aperçoit que la morale semble beaucoup plus rurale qu'urbaine, les valeurs traditionnelles plus présentes en milieu rural qu'en milieu urbain, que l'action rationnelle en valeur (Weber W., cité par Colliot-Thélène C., 2006 : 17) est beaucoup plus le propre des milieux ruraux que des milieux urbains, alors que l'action rationnelle en finalité, la débauche, la perversion morale et sociale sont le propre des milieux urbains et donc des populations riches et des classes moyennes. On préférerait donc avec Max Weber avoir des sociétés à faible conscience du sens de l'orientation de l'action que celles nouvelles où la rationalité développée en bien précieux et cultivée par tous, provoque déviance et perte des valeurs citoyennes. Les intérêts individuels prenant le pas sur le collectif alors que l'espoir est que « le collectif vienne renforcer la singularité et la formule "c'est le devoir" triomphe des hésitations que nous pourrions avoir devant un devoir isolé » (Bergson H., op. cit. : 3).

C'est dans ces sociétés que nous semblons évoluer aujourd'hui : celles où se creusent les inégalités socio-économiques, que toutes les données économiques et macro-économiques prouveraient la forte tendance aux inégalités économiques à partir des indices comme celle de Gini, et qui accélèrent les troubles urbains ou ce que L. Wacquant (2006 : 42) appelle « les désordres populaires et les soulèvements urbains ». Ce sont justement ces désordres qui menacent la stabilité sociale et « présente un défi inédit pour l'institution de la citoyenneté dans les décennies à venir » (Wacquant L., op. cit. : 43).

Démarche méthodologique

La recherche s'est faite à partir des données bibliométriques en utilisant essentiellement scopus à travers les mots clés comme citoyenneté, collectif, engagement citoyen. Pour une meilleure compréhension du phénomène, les analyses se sont construites autour de l'ouvrage de J-J. Rousseau (1762) Du Contrat social, qui déjà, à cette époque proposait un pacte entre les citoyens qui permettrait de réduire les inégalités sociales. Il se doutait certainement de ce que ce pacte réduirait les conflits sans cesse grandissant ces dernières années. Le traité de Rousseau offre de comprendre d'abord la vie des premières sociétés et surtout les relations qui se construisaient entre les membres d'une famille aux fins de transmission culturelle et culturelle. À cette approche, l'on associe les travaux de L. Wacquant (2019) sur la fabrique de la marginalité avancée ou encore dans son traité (op. cit., 2011) sur la « désolation urbaine et dénigrement symbolique de l'hyperghetto ».

Le plus marquant et inspirant est "la scène de désolation urbaine et de désespérance sociale" qu'il peint au début pour montrer les transformations sociales et l'incompréhension ou la perte de repères des anciennes générations dans un mode de vie complètement différent dans lequel probablement la jeune

génération se sentirait mieux. Faire l'état des lieux de la citoyenneté aujourd'hui revient à lire l'évolution des sociétés et comprendre les divergences d'intérêts entre les générations : chaque temps appartient désormais à une génération qui la façonne à sa manière qu'il en plaise ou non aux autres résidents d'autres générations. Pour mieux comprendre dans l'évolution des comportements humains dans le temps, l'analyse bibliométrique s'est faite dans R 4.1.0 à l'aide du package bibliométrique à travers l'interface biblioshiny. Les données utilisées sont les citations qui ont permis de construire une matrice de données en établissant des liens de rapprochement ou d'opposition entre elles pour parvenir à visualiser le réseau de citation, co-citation afin de lire les tendances d'évolution de la citoyenneté dans le temps.

1. La fonction de la citoyenneté

La première fonction de la citoyenneté est de favoriser cette stabilité sociale voulue par tous, du moins par la majorité pour favoriser la paix sociale collective. La citoyenneté, en effet,

« sert essentiellement de ballast institutionnel atténuant les divisions de classes produites par le marché : c'est son extension de la sphère civile à la sphère politique puis au domaine socioéconomique qui a modifié la structure des inégalités sociales et contribué à l'émergence de sociétés relativement pacifiées et démocratiques » (Wacquant L., id.).

La citoyenneté permet donc à chaque catégorie socioprofessionnelle de faire des concessions vis-à-vis des autres et de favoriser la coexistence pacifique. Et comme elle n'est pas une fin en soi mais un travail continu de perfectionnement de l'être humain, mieux, un défi permanent de serviabilité pour une plus grande reconnaissance de la société, elle mérite d'être entretenue dans un cadre formel qui suscite intérêt et engouement pour une réelle participation individuelle et collective. Dans cette société numérique plus individualisée que collective, retrouver le collectif revient à repenser l'agencement cohérent entre les différents comportements individuels dans un élan de solidarité et de rééquilibrage social, afin de reconstruire le collectif qui semble être perdu. Dans les sociétés actuelles, comme le confirme P-Y. Cusset (2007 : 112), lorsqu'on est nombreux pour une action citoyenne, on agit moins que quand on est seul. C'est ce qui justifie que la densification urbaine réduise l'action publique et les initiatives collectives. Il vaut mieux donc considérer « la masse d'obligations partielles, additionnées, qui composeraient une obligation totale » (Bergson H., op. cit. : 3) quoiqu'une obligation partielle inspire une autre obligation partielle chez un individu et les obligations seraient donc liées les unes aux autres qu'on le veuille ou non, soient pour s'anéantir, soient pour se compléter.

Il en est de même de la déviance sociale. Il suffit d'une qui ne soit pas pénalisée dans les sociétés actuelles marquée du sceau du laxisme judiciaire, qu'elle en suscite une autre chez un autre individu et ainsi de suite. Les grands crimes, dit-on, naissent des petits qui sont mal cernés. On a l'impression qu'elles étaient moins manifestes il y a quelques temps à la faveur de l'absence des TIC. Les déviances

sont plus diffuses aujourd'hui en effet du fait de l'interconnectivité ou la forte connexion entre les individus. Bien que largement et rapidement diffusés pour soit en rire, soit attiré l'attention, elles suscitent de nouvelles déviances lorsqu'elles ne sont pas punies ou le sont mal, ou encore l'individuel rationnel peut se targuer de lire les faiblesses dans les stratégies déviantes de l'autre. C'est ainsi que les actes anti-citoyens sont diffusés par les TIC et intègrent les habitudes des citoyens quelques temps avant, inconscients de l'existence de certaines pratiques. Les TIC ne se contentent pas uniquement de diffuser aujourd'hui les déviances, elles en créent de nouvelles et oblige de penser le pénal dans l'usage des TIC.

2. La place de la socialisation

L'incivisme peut facilement se lire dans les comportements quotidiens. On ne devrait pas perdre de vue les actes inciviques sur internet qui semblent plus dangereuses du fait qu'elles exposent une population plus jeune encore dans les processus de socialisation primaire. Ceci justifierait la fragilisation des instances primaires de socialisation, notamment la famille et l'école. Plus encore, la famille où doit se construire le socle de développement du citoyen puisque la citoyenneté est un construit social. On ne naît pas citoyen, dit-on, on le devient. C'est le passage par les différentes étapes de socialisation qui devrait forger l'identité de l'individu et développer en lui les valeurs clés de la citoyenneté entre autres le civisme, la civilité, la solidarité, l'intégrité, le patriotisme, le savoir-vivre collectif, les bonnes mœurs, le respect des biens publics.

C'est donc durant les processus de socialisation que l'individu est éduqué à privilégier le collectif à l'individuel, à arrimer ses besoins personnels aux besoins de la société (et non le contraire), à se soumettre aux intérêts collectifs que de prioriser ses intérêts individuels. Tout porterait donc à croire que la faillite vient de la petite unité sociale qu'est la famille, mais là encore, nuancer semble plus prudent du fait de l'interdépendance des instances de socialisation. Faut-il encore en effet que les valeurs véhiculées par la famille soient celles soutenues par la société globale ou le segment social. Ce qui semble ne pas être de plus en plus évident dans une société où semble prospérer les déviants et où l'homme droit est sujet aux pressions sociales. Il semble en effet plus difficile dans les sociétés d'aujourd'hui d'être droit que d'être déviant.

Plus encore, celui qui dénonce une déviance ou une transgression à une règle serait plus en danger que celui qui feint n'avoir rien vu et garde le silence. Il est par exemple courant que la vie devienne plus difficile pour celui qui a dénoncé un plagiat que pour celui qui a plagié ; pour celui qui a dénoncé une infidélité que pour celui qui l'a commise. C'est ce qui justifierait la passivité des populations aujourd'hui face aux actes déviantes et à leur recrudescence, chacun se suffisant de la responsabilité de la police ou encore de la gendarmerie. On peut comprendre cet état par la crise entre les civils et les militaires du fait des tensions politiques dans les périodes électorales et postélectorales. C'est pourquoi on rirait aujourd'hui du passif d'un policier poursuivant sans succès un voleur au bord de la route, et pire en

soutenant par des encouragements le voleur que d'intervenir et aider le policier dans ses fonctions (ce qui serait un acte de citoyenneté).

On comprend à partir de là le sens poussé de l'individualisme forcené des milieux urbains où même dans les unités familiales l'éducation des enfants se fondent sur le principe de "chacun s'occupe de ses oignons" ; où on apprend à l'enfant à se préoccuper et à ne s'intéresser qu'à ses intérêts plutôt qu'aux problèmes des autres : les problèmes des autres étant bien souvent contagieux.

C'est à partir de là que la menace de la construction citoyenne commence et que prend tout son sens l'alerte de Wacquant sur le "défi inédit de l'institution de la citoyenneté". C'est assurément là toute la conséquence de la démocratie qui n'a eu pour effet que d'"ôter à l'État tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion" (Rousseau J-J, op. cit. : 150). Peut-être est-ce à partir de ce moment qu'il faut comprendre que la citoyenneté ne doit se construire autour des devoirs d'un individu, mais devrait se développer comme une vertu parce qu'au final, seul un peuple de dieux pourrait se gouverner démocratiquement (Rousseau J-J, p. 151). L'état actuel de la société montre que la socialisation a des effets déterminants sur la construction identitaire, et comme tel, l'action sociale devrait être repensée autour du processus de socialisation et des valeurs principales à véhiculer. La citoyenneté devrait être inculquée dès le bas-âge comme l'ait "le souvenir du fruit défendu (...) ce qu'il y a de plus ancien dans la mémoire de chacun de nous, comme dans celle de l'humanité" (Bergson H., op. cit : 1).

3. Forcer la citoyenneté

L'ancrage de la citoyenneté permettra un double effet : la réduction des inégalités et la coexistence pacifique. Le développement de la citoyenneté a, en effet, le mérite de favoriser l'émergence des stratégies de « neighbourhood building » à travers des initiatives comme le "community organizer" ou encore le "community development corporation" (Cusset P-Y., op. cit. : 114 ; 115 ; 116).

C'est précisément du fait que « revêt aussi un caractère moral propre au « vivre ensemble » et à la civilité reposant sur le respect d'autrui et des lois (...) de solidarité et d'altruisme" (Réseau Canopé, Clemi et Dessinez Créez Liberté) que les réflexions sur la construction citoyenne devraient éviter de se limiter de penser le citoyen comme le fruit des droits civils et politiques. La citoyenneté se comprend à la vitrine de l'engagement citoyen. Un engagement citoyen ne peut être coercitif mais doit être le résultat d'une volonté. L'engagement citoyen pris dans son caractère spontané est le plus authentique et le plus fructueux. Pris comme tel, normalement, "il n'est besoin d'aucun appareil coercitif ni pour la produire, ni pour la maintenir. La société n'a donc pas à intervenir pour assurer un concours qui s'établit tout seul" (Durkheim E., 2001 : 177).

C'est pour cela que Durkheim écarte contrairement à Rousseau toute idée de contrat dans les relations entre individus. On ne peut même pas envisager l'idée d'un contrat dans la mesure où la condition est que "toutes les volontés individuelles s'entendent sur les bases communes de l'organisation sociale, et, par conséquent, que chaque conscience particulière se pose le problème politique" (Durkheim E., op. cit : 178). Alors que l'idée même de la démocratie instituée dans les sociétés où la voix de la majorité l'emporte suppose des discordances d'opinion et l'idée de contrat ne peut donc plus être pensée. C'est ce qui justifie que Durkheim E. à la suite de Spencer M. conclue que "la société ne repose jamais sur un contrat implicite ou formel" (Durkheim E., op. cit. : 178). La nécessaire spontanéité de l'action sociale et plus encore de l'acte citoyen traduit l'engagement citoyen de l'individu vis-à-vis de sa communauté et par là son attachement aux valeurs morales et communautaires surtout celles implicites qui caractérisent la citoyenneté.

L'engagement citoyen renvoie très souvent en premier ressort à la participation politique de l'individu avant les autres valeurs sociales. On ne peut dès lors plus penser la communauté ou la société comme une organisation contractuelle mais bien au contraire comme une somme d'individualité cohérente et partageant un destin et une vision plus ou moins communes. C'est ce qui marque d'ailleurs la forme de solidarité actuelle des sociétés, celle organique où l'action sociale en soi est liée à une autre pour créer un organe fonctionnel. Ce qui n'exclut pas que l'action posée soit contraire aux intérêts d'un autre individu et favorable à un autre ou contraire aux intérêts d'un groupe de la société. D'ailleurs, la lutte contre la ségrégation est elle-même porteuse de ségrégation dira-t-on.

Du fait de la liberté consubstantielle à l'espèce humaine et de l'impossibilité d'atteindre des consciences identiques, se déclinent les divergences d'opinions et d'intérêts et logiquement des contradictions même dans les initiatives de lutte contre les inégalités. D'aucuns diront d'ailleurs dans le contexte actuel que le développement des sociétés de l'entre-soi ou des ghettos est une autoflagellation des groupes sociaux et non une expulsion communautaire. Le regroupement des populations en fonction des caractéristiques tient lieu d'une volonté de protectionnisme ou de recherche de sécurité et ne saurait traduire une absence de solidarité (bien au contraire) communautaire mais plutôt une liberté de mobilité et d'association. Toutes les réflexions devraient s'articuler autour des rapports entre les formes de regroupement même si d'autres, à juste titre, se questionneront sur le filtre urbain qui sépare volontairement ou non les individus sur les territoires. Peut-on reprocher à la société les logiques individuelles de rapprochement des populations, quoiqu'elles induisent l'éloignement d'autres individus ? d'autant plus que la logique de rapprochement ne concerne pas uniquement un profil d'individus mais tant les riches que les pauvres, les types d'ethnie, les appartenances politiques, l'origine sociale, etc. Ces logiques de rapprochement montrent déjà une tendance au développement interne de la citoyenneté et le problème se poserait désormais uniquement dans les rapports entre les groupes sociaux différents que dans les rapports au sein des groupes sociaux. Les logiques de l'entre-soi sont que chaque individu remplit une fonction dans

le groupe auquel il appartient et pris ainsi “il suffit que chaque individu se consacre à une fonction spéciale pour se trouver, par la force des choses solidaire des autres” (Durkheim E., op. cit : 177).

La citoyenneté serait-elle que ces barrières ou que ces fractures n'existent pas ? Pourtant, la citoyenneté peut se lire à l'intérieur des espaces sectionnés et difficilement entre ces espaces. Mais on sait aussi que l'existence de ces barrières traduit la faiblesse de la solidarité communautaire, une valeur de la citoyenneté. Au final, la fracture sociale et spatiale traduit une faiblesse de la citoyenneté entre les différents groupes sociaux et entre les individus de profil différent, surtout lorsque s'accroît la mixité dans les villes africaines : la responsabilité devient individuelle, le civisme devient l'affaire de chacun ou de l'Etat, la solidarité l'affaire de chaque groupe, la démocratie l'instrument des riches.

4. Étude de cas : l'Agence Nationale du Volontariat au Togo

Le renforcement de la citoyenneté passe désormais par le développement des structures officielles transversales aux groupes sociaux pour contrer la dégradation du civisme et de la citoyenneté au sein des communautés. À l'image du Dudley Street Neighborhood Initiative (DSNI), l'Agence Nationale du Volontariat au Togo promeut les actions citoyennes, d'initiative publique et d'intérêt commun dans la population majoritairement jeune. Elle offre l'opportunité aux populations togolaises de s'engager dans le volontariat mais en même temps de réduire la fracture professionnelle et les inégalités sociales. Le volontariat en dehors de s'être imposé comme instrument privilégié d'insertion socioprofessionnelle, permet de développer les valeurs de citoyenneté, de civisme et de solidarité dans les sociétés organiques actuelles. Il évite de faire persister la construction de ce que P-Y Cusset (op. cit : 109) a appelé “les sociétés de gnous, à l'image de ces antilopes d'Afrique migrant par troupeaux immenses, mais incapables d'empêcher les plus faibles, dans un mélange d'impuissance et d'indifférence, de se faire dévorer par les quelques hordes de prédateurs qu'elles croisent sur leur chemins”.

L'agence, grâce au développement du volontariat, devient un instrument d'inclusion des populations en panne d'insertion professionnelle et de connaissances des valeurs communautaires. En effet, comme la DNSI, l'ANVT se positionne comme un outil de lutte contre les inégalités sociales en travaillant à un rééquilibrage social. Instrument de l'Etat dans la lutte contre la fragilité sociale, il a pour fonction de sauvegarder la dignité de l'homme par son ouverture au groupe social à travers la chance qui est donnée à tous de rendre service, de se rendre utile aux autres et à soi-même. Il permet ainsi la construction d'une identité de solidarité dans un esprit de bien commun pour que la solidarité devienne non un contrat social, mais une valeur et un habitus et une habitude dans les comportements quotidiens et les relations entre les individus.

L'ANVT peut se présenter pour cela comme une mobilisation collective en vue de reconstituer une société fragmentée du fait des inégalités et de la perte des valeurs de citoyenneté, comme cette “community organizing” qui sert de passerelle à la solidarité collective. On peut comprendre que c'est

la structure qui représente une solidarité contractuelle ou un contrat social et non la pratique de la citoyenneté. Au cœur de la crise sociétale où la horde humaine, en l'absence de valeurs, ne se souciait guère que les inégalités se creusent entre les populations riches et celles pauvres, toutes les couches sociales ont accepté à l'unanimité relative, pour limiter les actes déviants résultants de la perte des valeurs, de développer une structure servant de tremplin à la reconnaissance sociale et à l'expression de la solidarité communautaire.

C'est le sens même du Community development Corporation à l'échelle du pays et non du quartier que joue aujourd'hui l'ANVT dans la promotion du volontariat sous toutes ses formes mais aussi du bénévolat.

Conclusion

Au cœur de la crise sociale aux États-Unis, En Grande Bretagne ou encore en France, ces instruments comme le montre Cusset, ont été (surtout aux USA) de véritables cadres de promotion de la solidarité communautaire, de réduction des inégalités sociales et surtout de reconstruction de sociétés plus justes et plus inclusives. L'inclusion sociale ne peut être une solidarité contractuelle, mais juste un sursaut d'orgueil humain, une prise de conscience collective, le courage de transcender les divergences en acceptant un développement par le bas, une redistribution plus ou moins équitable des ressources.

Références bibliographiques

Bergson Henri, 1932, Les deux cours de la morale et de la religion, PUF, Paris

Colliot-Thélène Catherine, 2006, La sociologie de Max Weber, La Découverte, Paris.

Cusset Pierre-Yves, 2007, Le lien social, Nathan, Paris

Jeziorski Agnieszka et Sébastien Léa, 2022, « Quels leviers et quels freins à l'engagement citoyen ? », MSH SUD, MSH Toulouse, Région Occitanie.

Lac Michel, 2011, « L'engagement citoyen : une implication en contexte », dans *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, pp.61–73, <https://doi.org/10.55765/atps.i2.144>

Morere Lucie, Prévot Anne-Caroline, Delage Thomas et Turbiani Laure, 2021, « L'engagement citoyen en faveur de la nature : le rôle mobilisateur des dispositifs de participation citoyenne » dans *Société, nature et bio diversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*, pp.147-154.

Rousseau Jean Jacques, 1792, Du contrat social ou principes du droit politiques,

Wacquant Loïc, 2006, *Parias urbains. Ghetto – Banlieues – État*, La Découverte, Paris



Revue Internationale **V**olontariat et **S**ociétés

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

01BP 2801 LOME – TOGO

Tél (228) 22 25 57 07 / (228) 90 38 07 04 / (228) 99 17 17 86

Email : rivos@togoanvt.org